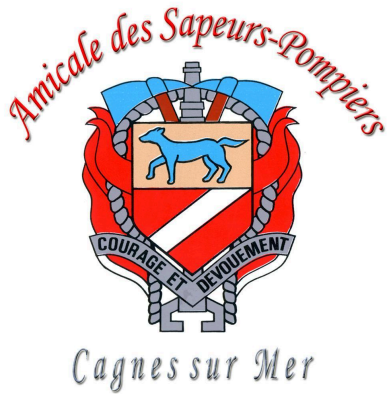




Cagnes sur mer, le 16 Février 2024

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Vendredi 16 Février 2024 au CIS Cagnes sur mer, s'est tenue à 18h30, la réunion du conseil d'administration de notre association

Étaient convoqués et présents :

- Stéphane Audoli
- Yannick Garcia
- Pierre Aiguier
- Charles Edouard Marcou
- Philippe Valiani
- Johanna Falicon
- Nicolas Viltrouve
- Franck Trappler
- Michel Grini

Étaient convoqués, absents, excusés et représentés :

- Jérémy Nivelles
- Stéphane Lafaury
- Thierry Bonzi

Ordre du jour :

1/ Election du Président et vice-président

Président : VALIANI Philippe

Vice Président : GRINI Michel

Élus à l'unanimité

2/ Election du trésorier et trésorier adjoint

TRÉSORIER : GARCIA Yannick

TRÉSORIER ADJOINT : AUDOLI Stéphane

Élus à l'unanimité

3/ Election du secrétaire et secrétaire adjoint

TRÉSORIER : AIGUIER Pierre

TRÉSORIER ADJOINT : FALICON Johanna

Élus à l'unanimité

4/ Responsable réservation et suivi des appartements

VILTROUVE Nicolas : Réservation et entretien

BONZI Thierry : Réservation et suivi

Élus à l'unanimité

5/ Responsable des manifestations de Noël 2024 (Organisation, commande et distribution des jouets.....)

TRAPPLER Franck, FALICON Johanna, VILTROUVE Nicolas et AIGUIER Pierre

Élus à l'unanimité

6/ Responsable achat & distribution des paniers 2024

NIVELLE Jérémy

Élus à l'unanimité

7/ Responsable manifestation Ste Barbe 2024

VALIANI Philippe, FALICON Johanna et TRAPPLER Franck

Élus à l'unanimité

8/ Responsable des calendriers 2025 (gestion, élaboration des photos, démarchage pub, commission)

AUDOLI Stéphane : Responsable

FALICON Johanna, MARCOU Charly pour Élaboration Photos

LAFAURY Stéphane : Démarchage Pub

Bureau : Commission Calendriers

Élus à l'unanimité

9/ Calendriers 2023 - bilan final

FERRANTE, suspendu pour 2025.

Règlement à revoir pour l'an prochain concernant la remise des pochettes d'espèces.

10/ Dossier Appartements

Information de Nicolas Viltrove

11/ Dossier Subventions

- Demande manuscrite de Fred Dal Pont, Coordinateur Secours routier.
Hejtmanek Robert et Varnier Loïc recevront une subvention de 100 euros chacun pour une prochaine participation au challenge

- Demande d'achat de pompes pour les ballons.
On achètera un mini compresseur électrique. Budget 50 Euros
Il sera attaché à côté de l'enceinte dans le gymnase.

12/ Litige Amicale / Monchablon

Complément d'information.

13/ Réactions à la proposition émise par N. Mache et Cyrille Perez quant à la vérification annuelle de l'exercice comptable de l'association par une entité extérieure et indépendante.

Non pour l'instant, en tout cas tant que le litige Monchablon n'est pas clos.

Le règlement intérieur a été enrichi d'un article afin de rajouter une strate supplémentaire de vérifications.

14/ Réactions à la proposition de certains amicalistes quant à la modification des statuts de l'association visant à mettre fin à l'adhésion de Patrice Cirio.

Vote POUR mettre fin à l'adhésion : 6 voix Marcou, Grini, Viltrouve, Audoli, Trappler et Nivelle

Vote CONTRE mettre fin à l'adhésion : 4 voix Valiani, Aiguier, Garcia, Bonzi

Abstention : Falicon

A la majorité relative du bureau et devant une majorité exprimée lors de l'assemblée générale du 9 février 2024, il est décidé que Patrice Cirio sera avisé par le Président à ne pas renouveler son adhésion en 2025.

15/ Questions diverses

- Ancienneté de 3 ans pour pouvoir intégrer le conseil d'administration.
On ne change rien. Après un tour de table, il s'en dégage une majorité qui pense que ce délai non insurmontable permet quand même de se faire une idée sur les adhérents qui seraient susceptibles de candidater à l'intégration au conseil d'administration.
Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CA pour être moteur dans la réalisation d'un projet associatif.

- Décision de faire un don à l'Amicale du CODIS : 500 euros.
Accepté à l'unanimité.

- En mémoire du triste anniversaire du décès de notre ami Stéphane Voirin voilà maintenant 20 ans, un moment de recueillement suivi d'un repas (pizza / barbecue) à la caserne sera organisé fin mai 2024.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée, la séance est levée à 21h00

Philippe Valiani, Président



Pierre Aiguier, Secrétaire

